

**Le *Premier livre* de Gaspar de Saillans : correspondance
familiale, livre de famille ou bréviaire ?**

**Gaspar de Saillans' *Premier livre*: familiar correspondence,
family book or breviary?**

Luc Vaillancourt

Number 84, Summer 2007

Postures et impostures de l'individualisme humaniste

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/018570ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/018570ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Tangence

ISSN

1189-4563 (print)

1710-0305 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vaillancourt, L. (2007). Le *Premier livre* de Gaspar de Saillans : correspondance
familiale, livre de famille ou bréviaire ? *Tangence*, (84), 49–61.
<https://doi.org/10.7202/018570ar>

Article abstract

The generic status of Gaspar de Saillans' *Premier livre* is problematic. At first glance, it appears to be a familiar correspondence, together with a detailed narration of the circumstances surrounding the author's marriage and integrating the missives exchanged with the family for the occasion. The justification for publishing these letters would be the desire to leave family members a commemorative work, but the addition of a long *Discours de l'Auteur donnant les moyens de maintenir paix et concorde en mariage* (Discourse by the author offering the means to maintain peace and harmony in marriage) invites one to categorize the work as a book of devotion or a breviary offering moral instruction. The study in hand proposes to resolve the contradictions apparent in the stated purpose of the work by examining the different stages of its development with regard to the codes and usages of contemporary epistolary rhetoric.

Le *Premier livre* de Gaspar de Saillans : correspondance familière, livre de famille ou bréviaire ?

Luc Vaillancourt,
Université du Québec à Chicoutimi

Le statut générique du *Premier livre* de Gaspar de Saillans est problématique. Il s'agit à première vue d'une correspondance familière, assortie d'une narration détaillée des circonstances entourant le mariage de l'auteur et intégrant les missives échangées avec la famille pour l'occasion. La publication de ces lettres trouverait sa justification dans la volonté de laisser aux membres de la famille un ouvrage commémoratif, mais l'ajout d'un long *Discours de l'Auteur donnant les moyens de maintenir paix et concorde en mariage* invite à classer l'œuvre dans la catégorie des livres de dévotion ou du bréviaire à prétention morale. La présente étude se propose de résoudre les contradictions apparentes dans la finalité annoncée de l'œuvre en examinant les différentes étapes de son élaboration en regard des codes et usages de la rhétorique épistolaire de l'époque.

La tradition des livres de famille, aussi appelés livres de comptes ou de raison¹, remonte au moins au Moyen Âge, et l'on sait que les marchands florentins avaient pris l'habitude au *trecento* de consigner leurs dépenses par écrit, ajoutant à l'occasion un bref justificatif, voire une anecdote pour bien situer les entrées dans leur contexte. Ces *recordi* ou *recordance* étaient entretenus parfois même au-delà de la vie active et devenaient prétextes à des récits touchant la sphère

1. Dans un article sur « Les livres de raison en France (XII^e-XIX^e siècles) », Nicole Lemaitre explique que « le catalogage ancien a cependant fixé pour la France l'expression "livre de raison", tandis que les efforts italiens récents ont privilégié "livre de famille". Cette dernière appellation a l'avantage de mettre l'accent sur la famille plus que sur l'individu, pourtant il s'agit bien d'un individu qui rédige, qui "rend raison à lui et aux autres" » (*Biblioteca Informatizza dei Libri di Famiglia*, <http://www.bilf.uniroma2.it/NLemaitre.pdf>, p. 10).

domestique. L'usage en fut bientôt repris dans les familles lettrées et c'est le maître de la maison qui tenait d'ordinaire ce type de registre. Pénétré par l'importance de son rôle social et soucieux du bien commun, le père de famille considérait qu'il devait rendre des comptes à ses successeurs quant au patrimoine dont il était dépositaire². Il y notait différentes choses, selon son humeur et les goûts du temps, depuis les dates de naissance, de mariage ou de décès, les dettes contractées, les achats ou les ventes, sa correspondance, jusqu'à des événements extérieurs (catastrophes naturelles, épidémies, guerres) qui suscitaient une émotion certaine dans le milieu familial. Le maintien du foyer, la perpétuation de la lignée, le désir de justifier ses choix sont autant d'enjeux qui motivaient les auteurs, sans que l'idée leur vienne pour autant de publier ces *ricordi*³. En effet, les livres de raison étaient destinés au cercle restreint de la famille et on les tenait de père en fils sur plusieurs générations. Il y a cependant des cas d'exception et le *Premier livre* de Gaspar de Saillans fait partie du lot. Publié en 1569⁴, l'ouvrage est composé de lettres échangées entre l'auteur et sa belle-famille. Saillans affirme d'entrée de jeu qu'il a décidé de mettre en forme cet ouvrage afin de léguer quelque chose de sa morale et de son histoire personnelle à son jeune fils, ce qui qualifie l'entreprise comme livre de famille; mais comment entend-il justifier la publication d'une correspondance qui n'intéresse après tout que la sphère domestique? Le *Premier livre* comporte en fait trois couches discursives que l'on se propose d'examiner ici tour à tour afin d'en expliciter les enjeux et de préciser l'appartenance générique de l'œuvre.

-
2. Dans *De l'affection des pères aux enfans*, Montaigne résume ce principe avec cette jolie formule: «ny vous n'estes à vous, ny n'est à vous ce que vous jouysez. Et voz biens et vous, estes à vostre famille tant passéee que future» (*Essais*, II, viii, éd. Pierre Villey, Paris, Presses universitaires de France, 1988, p. 398).
 3. À quelques rares exceptions près, mais en donnant toujours la famille et les amis comme destinataires premiers. Ainsi fait Montaigne, qui destine la publication de son livre à ses proches: «Je l'ay voué à la commodité particuliere de mes parens et amis: à ce que m'ayans perdu (ce qu'ils ont à faire bien tost) ils y puissent retrouver aucuns traicts de mes conditions et humeurs, et que par ce moyen ils nourrissent plus entiere et plus vifve, la connoissance qu'ils ont eu de moy» (voir l'avis «Au lecteur», ouvr. cité, volume I, p. 3). Certes, les *Essais* ne ressemblent guère à un livre de famille, et pourtant, il y a dans le projet de se peindre une volonté commémorative qui n'est pas sans rapport avec ces registres voués à la postérité.
 4. Gaspar de Saillans, *Premier livre de Gaspar de Saillans Gentil-homme de Valence en Dauphiné: Le contenu duquel, et des deux autres qui s'en ensuivront se trouvera cy derriere*, Lyon, Jacques de La Planche, 1569, in-8°, 173 p.

Une correspondance familière

La première couche de rédaction consiste en une correspondance familière apparemment antérieure au projet éditorial. Celle-ci est présentée comme authentique et sa mise en recueil vise à brosser un tableau complet des circonstances entourant la fréquentation et l'union de Gaspar de Saillans⁵, gentilhomme de Valence en Dauphiné, et damoiselle Loyse de Bourges, Lyonnaise. L'ensemble totalise dix-sept lettres : neuf sont de la plume de Saillans, quatre de Loyse, et les beaux-parents, dont la collaboration est requise pour l'organisation des noces, en signent chacun deux. La première lettre du recueil est adressée par Gaspar à la mère de Loyse et accompagne un don d'argent pour pallier les « dangiers de ce temps⁶ ». La peste sévissant alors chez elle, il n'a pas osé s'y aventurer et préfère envoyer son cousin s'enquérir de sa santé. Il salue au passage sa fille Loyse et demande qu'elle lui envoie un bouquet de fleurs de son jardin⁷. La lettre suivante est la réponse de sa future belle-mère. Elle se réjouit qu'il n'ait pas pris de risques inutiles pour venir chez elle et le remercie pour le présent. Elle l'informe de sa santé et lui envoie les fleurs qu'il a réclamées. Dans la troisième lettre, Gaspar demande au père de Loyse la main de sa fille. Celui-ci l'accorde volontiers et Saillans nous fournit sa réponse. Cette quatrième lettre vient clore la première partie du livre. La seconde partie relate les circonstances difficiles entourant les fiançailles de l'auteur. Les deux amoureux ne peuvent plus se voir et ont du mal à communiquer, car la peste perdure et aucun porteur ne veut tenter sa chance, à part peut-être le valeureux cousin de Saillans, qui accepte de jouer au facteur malgré l'épidémie. Six lettres sont envoyées à cette époque, dont

-
5. Le *Premier livre* comporte en fait trois parties, « la première desquelles est du mariage de l'auteur avec damoiselle Loyse de Bourges, Lyonnaise : la seconde de leurs fiançailles : et la troisième de leurs nocces : et y sont aucunes lettres missives familièrement escrites au vray » (« Déclaration desdits trois livres », p. 3).
 6. « À Madame la Generalle de Pyemont, dame de Myons », dans Gaspar de Saillans, *Premier livre*, ouvr. cité, p. 40.
 7. On peut s'interroger sur le bien-fondé d'une telle demande en pleine épidémie de peste ! En fait, ce type de requête est hautement conventionnel dans les échanges domestiques de l'époque. Le *Style et Maniere de composer, dicter et escrire toute sortes d'Epistres, ou lettres missives* propose des formules de requêtes et de remerciements pour l'envoi de « choses corporelles », comme un livre, de la nourriture, des fleurs, etc. (Paris, Maurice Menier, 1553, in-16°, p. 40-41).

l'une à Loyse et deux à ses parents, suivies par les réponses de ces derniers. Tous se questionnent, en regard des circonstances, sur l'endroit le plus approprié pour la célébration des noces. La troisième et dernière partie comporte sept lettres que se sont échangées Gaspar et Loyse après leur mariage. À l'occasion d'un séjour à Grenoble pour y régler des affaires, Gaspar écrit à sa femme pour lui donner de ses nouvelles et réclamer des siennes. Loyse lui annonce bientôt qu'elle est enceinte, et dès lors le ton de la correspondance s'égaie jusqu'à la fin, les deux époux plaisantant sur la venue d'un éventuel rival à leur affection.

Cette correspondance, qualifiée naguère « d'intime » par Louis Loviot⁸, met en relation quatre individus aux profils à peine définis et dont l'apparent désir de parler sans détour ne s'accompagne pas pour autant d'un renoncement aux artifices de l'éloquence. Les *éthè* exploités par les uns et les autres, tels que la bienveillance, l'humilité et l'honnêteté, relèvent du *decorum* prescrit par la rhétorique et n'ont rien de véritablement personnel. Ceux-ci marquent plutôt l'adhésion des locuteurs à un ordre socio-discursif dominant et sont l'expression d'un conformisme jamais remis en cause. Pourtant, à en croire Saillans, ses « lettres missives familièrement escrites au vray⁹ » ont été composées sans égard pour la publication, auraient vraiment circulé et s'offrent au public telles quelles, sans altération ou amendement éditorial. De cela, il est impossible de juger, mais l'on peut retenir cette prétention à l'authenticité comme une signature, un endossement total des *éthè* mis en scène. En avertissant le lecteur que les situations décrites, les personnes impliquées ainsi que les traits de caractère qu'il est susceptible de découvrir dans le parcours du texte correspondent à une réalité extratextuelle, l'auteur l'invite à voir l'œuvre comme la représentation fidèle d'un individu dans ses rapports avec autrui. Cette conception du genre épistolaire, typiquement humaniste, participe de la valorisation de la sociabilité et du registre familier initiée par le *De conscribendis epistolis* d'Érasme¹⁰.

8. Louis Loviot, « Lettres intimes au XVI^e siècle », *Revue des livres anciens*, Paris, t. II, 1914, p. 342.

9. Gaspar de Saillans, « Declaration desdits trois livres », *Premier livre*, ouvr. cité, p. 3.

10. C'est, du moins, la thèse que nous avons tenté d'illustrer dans *La lettre familière au XVI^e siècle. Rhétorique humaniste de l'épistolaire*, Paris, Champion, 2003. Autrefois prétexte pour manifester sa conformité à l'ordre social établi, la publication d'une correspondance peut être envisagée, à partir du *De conscribendis epistolis* d'Érasme, comme un moyen de se distinguer par

Que Saillans ait voulu publier sa correspondance personnelle, soit, la pratique est commune depuis Pétrarque, mais pourquoi l'avoir fait sous l'intitulé équivoque de *Premier livre*? Pourquoi ne pas tirer profit de la faveur exceptionnelle dont jouit le genre à son époque en annonçant d'emblée qu'il publie, à la manière du grand Cicéron, ses lettres familières? Certes, beaucoup d'autres l'ont fait avant lui, mais le plus souvent en latin et à l'extérieur de la France (c'est sous un pseudonyme et dans un cadre fictionnel que Marguerie Briet/Hélisenne de Crenne publie les siennes en 1539). Faut-il y voir une marque d'humilité de la part du petit trésorier des salpêtres, qui n'a rien d'un Cicéron, d'un politique ou d'un humaniste, et qui avoue candidement en être à son « premier coup d'essai » dans le métier d'auteur? Le sous-titre précise: « *Le contenu duquel, et des deux autres qui s'en ensuivront se trouvera cy derriere* », ce qui situe l'ouvrage en regard des autres à venir, sans l'associer cependant à une forme explicite ou à un genre connu. Le second livre paraît en 1573 sous le titre: *Le deuxième livre qui est triomphant, composé par Gaspar de Saillans*¹¹. On constate que l'auteur cultive encore le flou et qu'il a modifié sensiblement son projet éditorial, lui qui entendait, selon le *Premier livre*, consacrer le deuxième à des considérations religieuses, avec un plan en trois parties

dont la premiere sera de la loy et des cerimonies de la religion des gentils et payens envers leurs faulx dieux, et de la prosperité et infelicité des Romains: La seconde, de nostre foy Catholique, Apostolique, Romaine, et de la difference du mariage spirituel au mondain: La troisieme fera mention de plusieurs doctrines et enseignemens faits et donnez par maints antiens peres hermites tresdevots, demeurans par les desers d'Egypte, Palestine, et autres contrees, soubz empereurs payens infideles, qui les persecutoyent¹².

l'expression individuelle. Certes, la transition est loin d'être radicale, et les auteurs vont continuer longtemps à justifier leurs publications par la promotion des valeurs morales ou civiques, mais le souci de se montrer sans masque amène l'épistolier à se différencier de plus en plus du modèle commun. L'individualisme humaniste est d'abord une question de style, et c'est dans le passage de l'imitation à l'émulation qu'il se manifeste au sein des pratiques d'écriture, récupérant l'essentiel de l'héritage rhétorique dans un registre à la fois antique et nouveau, le *sermo*, transmuté au sein du genre familier par la chimie du style éthique qui, s'il relève encore de l'artifice, autorise néanmoins une réflexivité plus grande.

11. *Le deuxième livre qui est triomphant, composé par Gaspar de Saillans*, Lyon, par Jean d'Ogerolles, 1573. Il en subsiste au moins un exemplaire à la bibliothèque Méjanes, à Aix-en-Provence.
12. Gaspar de Saillans, *Premier livre*, ouvr. cité, p. 3.

En fait, il traitera plutôt, en sa première partie, « de l'heur, félicité et grandeur des Romains », dans la seconde, « de l'infélicité qu'ils eurent après le changement de leurs Rois » et, dans la troisième, « de trois autres conspirations et séditions qui sont advenues en pais de Bohème et de Taberie », ce qui situe son entreprise dans une perspective historique plutôt que religieuse. Le changement de propos est pour le moins étrange, compte tenu du fait que Saillans donne à penser, dans son « EPISTRE LIMINAIRE, OU PROLOGUE ¹³ », que les trois livres sont déjà composés et qu'il ne reste plus qu'à les envoyer sous presse. Il faut signaler, au demeurant, que Saillans profite de la parution du deuxième livre pour présenter son portrait accompagné de cette brève notice : « C'est le portrait de la teste de Noble Gaspar de Saillans autheur de ses premier deuxiesme et troisesme livres, estant en son aage de soixante ans, auquel temps il a composé iceux livres, plus par hazard que non pas autrement, car sa vacation ordinaire n'estoit a lire et estudier es lettres, comme il s'en est humblement excusé par sesdits livres. » Qu'est-ce qui peut bien avoir motivé l'abandon du volet religieux ? Il est par ailleurs étonnant que quelqu'un qui prétend ne pas avoir d'ambitions littéraires ait choisi de publier une correspondance familière et de se faire historien ¹⁴, deux moyens privilégiés chez les humanistes pour s'illustrer auprès de leurs contemporains.

D'autres traits caractéristiques invitent à établir un rapprochement avec la pratique du « livre de famille », car l'auteur ajoute en frontispice, au-dessous du titre, les écussons de sa lignée et de celle de Loyse, entourés de la sentence : « LA PAIX DE DIEU, EN TOUTE SAISON, VEUILLE LOGER, EN CESTE MAISON. » Plus loin, il dit vouloir s'adresser à ses proches, dédiant son ouvrage à « la memoire de mon petit filz Jean François de Saillans, et a mes autres enfans,

13. « Seigneurs et dames qui daignerez (de vostre grace, et non de mon merite) lire ou escouter lire ce mien premier livre, il vous plaira savoir que n'y a pas encores long temps que me sentant deschargé d'un office que j'avoy exercé au service du Roy par l'espace de plus de trente ans en ma principale jeunesse aux recouvrements et payemens des salpestres pour l'exploit de l'artillerie de sa majesté, soubz les charges de feuz messeigneurs Galiot, Dassier, de Taiz, et de Brissac, grandz maistres de laditte artillerie, et aussi de monseigneur d'Estrees encor à present grand maistre d'icelle : j'entrepris de composer et dresser trois livres, intervenant tousjours la grace de Dieu : Le contenu desquelz sera par le menu declairé par les tables respectivement apposees en chascun d'iceux. Et sont lesditz trois livres divisez chascun d'eux en trois parties » (Gaspar de Saillans, *Premier livre*, ouvr. cité, p. 15-16).

14. Quant au troisième livre, aucun exemplaire ne semble subsister et l'on se demande même s'il a été publié.

quand ils pourront comprendre, s'il plaict a Dieu de m'en donner¹⁵». Cette dédicace est réitérée avec force à la fin du livre : « [...] mon petit filz, pour l'amour duquel et de la grande joye que je receuz de sa nativité, j'entrepris de dresser et composer ce livre pour luy valoir et servir en temps opportun¹⁶». Ardent défenseur de la religion catholique, il souhaite que ses descendants grandissent en partageant les mêmes valeurs que lui, au contraire de son fils aîné qui a embrassé le calvinisme¹⁷. Dans cette perspective, la mise en recueil de sa correspondance s'apparente effectivement à la tradition du livre de famille qui, selon Nicole Lemaître, avait pour but justement de « simplifier le travail de ceux qui vont suivre, donner les recettes de la profession et de la vie, justifier des choix religieux, politiques ou professionnels, donner le sens de ce qui permet de réussir [...] échanger des conseils d'une génération à l'autre pour mieux agir¹⁸ ». Mais s'il n'est pas rare de retrouver des éléments de correspondance dans les registres familiaux, il est cependant assez inusité que l'on se donne la peine d'en imprimer des centaines d'exemplaires. Pourquoi donner tant d'importance à un épisode de sa vie domestique ? En quoi cela peut-il intéresser un public plus large que la famille immédiate ?

Un ouvrage commémoratif

Une deuxième couche de rédaction vise à situer les échanges dans le temps par le biais du « Discours de l'auteur ». Saillans y fait le récit détaillé des circonstances entourant la composition de chacune des lettres, ce qui lui fournit un prétexte pour parler abondamment de soi. Il évoque son premier mariage, le pillage de sa maison par des brigands, la mort de sa première épouse, Romane de Charreton (bouleversée par la ruine de leur ménage), et raconte enfin comment il fit la connaissance de Loyse autour de 1564 :

15. Gaspar de Saillans, *Premier livre*, ouvr. cité, p. 30.

16. Gaspar de Saillans, *Premier livre*, ouvr. cité, p. 159.

17. « Et ce que plus me rongeoit le cœur inestimablement estoit que aucunes fois je veyois en chere preschant injurieusement à la mode de semblables predicans, François de Saillans mon filz aîné de mon premier mariage, lequel envyron son aage de vingt cinq ans s'estoit fait instituer ministre maistre passé des mains de Calvin à Genève : et depuis celuy temps il a continué et continue en quelque part je ne say où s'il n'est mort » (Gaspar de Saillans, *Premier livre*, ouvr. cité, p. 126).

18. Nicole Lemaître, *Biblioteca Informatizza dei Libri di Famiglia*, ouvr. cité, p. 9.

Or en apres durant le temps de mon vevage m'advint que par la trop grande charge de melancolie que j'avoie, bon besoin me fut de m'en fuyr, et me retirer a Lyon: en laquelle ville frequentant les bonnes et honorables compagnies desir m'entra par plusieurs et diverses foys au cœur d'avoir a mariage damoiselle Loyse de Bourges fille de monsieur le general de Pyemont seigneur de Myons, et de damoiselle Françoise de Mournay aussi dame de Myons ou bien de demeurer son serviteur, de laquelle damoiselle Loyse et de ses vertus et sagesse chascun en parloit en bonne part, et si bien me succeda que depuis par permission de Dieu et bonne volonté des parens, je l'espousay comme sera dit cy apres. Et ce ne fut sans peyne, qui provint de la maladie de peste qui survint pour lors fort contagieuse en laditte ville de Lyon et presque par tout ce royaulme¹⁹.

La narration, on l'aura remarqué, est assez conventionnelle et ce, jusque dans l'expression des émotions. Ici, il n'y a ni débordements affectifs ni envolées lyriques. Saillans multiplie les précisions à la manière des actes notariés, où noms, fonctions, dates et événements marquants sont minutieusement consignés, et le ton correspond tout à fait à celui employé dans les livres de famille contemporains. Cependant, lorsque Saillans entreprend de relater ses retrouvailles avec Loyse, après une longue séparation imputable à l'épidémie de peste, il verse dans un sentimentalisme étonnant. Étant demeuré longuement sans nouvelles de sa promise, et craignant que les lettres qu'il « luy avoys baillé fussent perdues²⁰ », il se décide enfin à surmonter sa crainte de l'épidémie pour aller la rejoindre :

Et alors j'advansay mon cheval tant que je peu jouer des talons, rudement a bride avalee droit a la grande porte de la basse cours, et sans arrester je mis pied a terre pour ledit jardin entrer. C'estoit envyron l'heure de vespres: mais maditte fiancee qui avoit tousjours l'œil au boys, me descouvrit avant que nul d'entre eux, et s'en vint sans leur dire mot, non a petit pas, mais bien vistement en mon rencontre. Ce qui fut non moins agreable a mon cœur, que plaisant a ma veüe. Laquelle fiancee (apres avoir esté caressee de moy d'une joyeuse accollee, accompagnee d'un gracieux baiser) me dit ainsi en souspirant quelque peu, *Et en paroles comme tremblantes et lentes, comme ne pouvant presque parler, et aiant ses yeux à demy couvers de larmes par extreme joye, avec humble contenance, Monsieur, vous soyez le tresbien venu. Croyez s'il vous plaist qu'en recompense de la*

19. Gaspar de Saillans, *Premier livre*, ouvr. cité, p. 35-36.

20. Gaspar de Saillans, *Premier livre*, ouvr. cité, p. 86.

tristesse que nous donna vostre departie d'avec nous, vostre venue et presence nous rend tous jouyeux. Las un temps a esté que cuydions vous avoir perdu, et doutions que vous fussiez mort : mais je loue Dieu qui vous a preservé²¹.

Le soin porté à la représentation de l'anecdote, le relief donné à l'émotion, le rappel précis des paroles prononcées dépassent le cadre conventionnel des *ricordi* ou des discours exemplaires. Car Saillans ne propose pas ici un protocole de bonne conduite — les circonstances rapportées sont trop singulières pour avoir une valeur universelle —, il relate avec une complaisance certaine un épisode de sa vie et c'est sa manière d'inscrire ce moment dans la petite histoire, sans finalité esthétique, pédagogique ou rhétorique manifeste qui confère à son entreprise un caractère sinon autobiographique, du moins commémoratif. Certes, l'épisode en question a partie liée avec le mariage, sujet annoncé de l'ouvrage, mais on sent poindre ici une tension entre les prétentions morales de l'œuvre et une finalité inavouable à l'époque : parler de soi tout simplement pour se donner à connaître.

Un bréviaire moral

Une troisième couche de rédaction, composée bien après les événements relatés dans la correspondance, implique une autre catégorie de destinataires et donne au projet une orientation sensiblement distincte. Si l'épître dédicatoire est adressée au cousin de Loyse, Gaspar Fléard, afin d'affirmer d'entrée de jeu le caractère familial de l'entreprise, Saillans lui explique cependant que l'idée d'écrire lui est venue alors qu'il était contraint par la goutte de garder sa chambre et qu'il passait son temps à lire des livres de dévotion, « et aussi d'autres choses mondaines²² ». Il eut donc le loisir de mettre en effet ce qu'il n'avait pas eu encore le courage ou le temps de faire : « c'est à scavoir de composer et dresser trois livres²³ ». Bien sûr, *topos* de modestie oblige, il s'avoue inapte à la tâche et demande à ne pas être jugé trop sévèrement :

Il faut excuser les nouveaux disciples non encores experimentez es sciences qu'ilz veullent apprendre. Car cecy est le premier coup d'essay du pouvoir de mon entendement. J'entens que c'est mon premier labour en tel cas, auquel je me suis voulu habilater, dont

21. Gaspar de Saillans, *Premier livre*, ouvr. cité, p. 88-89.

22. Gaspar de Saillans, *Premier livre*, ouvr. cité, p. 5.

23. Gaspar de Saillans, *Premier livre*, ouvr. cité, p. 6.

il vous plaira par vostre bonté excuser et supporter les fautes qu'y trouverez, et le tout interpreter à bien : car mon vouloir est bon, mais mon ignorance est grande²⁴.

Ainsi, il prétend devenir « faiseur de livre » et n'entend pas se limiter à un seul. Le fait que ce soit la lecture des ouvrages de dévotion et de mondanité qui ait inspiré Saillans témoigne de son désir de s'identifier, à travers la publication du *Premier livre*, à une certaine élite sociale, celle des gens dévots peut-être, mais aussi celle des gens de lettres. Faisant suite à l'épître dédicatoire, l'épître liminaire « aux lecteurs et auditeurs » confirme les ambitions littéraires de l'auteur. Il annonce son intention de composer et de publier trois livres, chacun divisé en trois parties, en raison de l'affection qu'il porte à ce nombre chargé selon lui d'un sens mystique. De nombreux exemples tirés de la Bible viennent étayer son opinion, ce qui tend à situer le propos dans un cadre dévot, mais Saillans donne aussi quelques exemples païens « des faux dieux des premiers temps », et il accumule sur plusieurs pages les anecdotes historiques relatives au nombre trois, faisant preuve d'une érudition en accord avec les goûts du temps. Après ces longues considérations numérologiques, l'auteur en vient à justifier l'insertion de ses missives. Il prie ses lecteurs de ne pas se moquer de son trop familier langage et prétend qu'il aurait bien pu « pindariser d'éloquence par le moyen d'Amadis de Gaule, Palmerin d'Olive et autres livres plains de rhétorique » ; cependant il a préféré se présenter dans son « parler quotidien, rien fardé ne poly », gage de l'honnêteté et de la sincérité de son projet :

Je n'ay eu crainte de commencer cestuy mien premier livre par matiere joyeuse et recreative : car j'ay prins exemple des plus anciens et excellens poëtes, orateurs et autres auteurs tresfameux qui commencerent leurs livres et leurs œuvres par tendres et joiex propos, et les finirent par ardues et graves matieres. Non que je me vueille accomparer à telz personnages, mais au contraire je confesse formellement que je ne seroye digne de deslier les corrayes de leurs souliers. Je n'ay pas craint la moquerie de ceux qui n'ont jamais experimenté quelle difficulté git à composer et bien rediger par escrit²⁵.

Sa correspondance ne serait donc qu'un moyen d'introduire, de manière agréable, un discours sur l'amour. Sa publication n'aurait de sens que dans une perspective utilitaire, et Saillans insiste à

24. Gaspar de Saillans, *Premier livre*, ouvr. cité, p. 10-11.

25. Gaspar de Saillans, *Premier livre*, ouvr. cité, p. 29-30.

plusieurs reprises sur le caractère à la fois plaisant et édifiant de son entreprise : elle « pourra servir de recreation, et peult estre d'exemple a ceux qui voudront faire leur prouffit en pratiquant honneste amour²⁶ ». Offrant sa vie et ses mœurs en exemple, il espère montrer qu'il ne s'est pas toujours abandonné aux plaisirs frivoles et « aux sensualitez corporelles, qui sont reprehensibles²⁷ ». Ici, la double destination du propos devient problématique. On s'éloigne de la prétention affichée d'écrire pour les siens un ouvrage commémoratif et l'on entend désormais faire œuvre d'auteur et donner au public des leçons de morale. De fait, la dernière partie du livre est consacrée à une longue remontrance sur « la paix et concorde que lon doit garder en mariage, et les moyens pour la maintenir²⁸ ». Le discours s'étend sur une cinquantaine de pages et compte pour un peu plus du quart de l'ouvrage, ce qui n'est pas rien, mais Saillans ne renonce pas pour autant à parler de lui, utilisant le « je » à profusion, ramenant tout à ses propres expériences et profitant de l'occasion pour évoquer ses trois mariages :

Je l'ay moy mesmes experimenté en depuys mon premier mariage jusques à cestuy de present qui est le troisieme, auquelz mariages j'ay eu deux filles et une vefve. *La premiere fut nommee damoysselle Katherine de la Coulombiere, qui estoit fille, la deuxieme fut damoysselle Romane de Charreton, qui estoit vefve d'un docteur es loix, et ceste de present damoysselle Loyse de Bourges aussi fille.* Lesquelles precedentes damoysselles furent remplies de si grandes vertus, bonté et obeissance, que si j'estoys interrogé par serment à la quelle d'elles je devroys donner plus de louanges, je ne les sauroys particulariser : pour ce que quasi lon eust peu presumer qu'elles s'estoyent estudees ensemble laquelle mieux seroit pour mon contantement. Et autant en fait ceste de present. Je le dis plus de cœur que de parolle, sans vantance ny flaterie : car je ne voudroy autrement parler que ma conscience juge : mais je puisse mourir s'il n'est vray²⁹.

-
26. Gaspar de Saillans, *Premier livre*, ouvr. cité, p. 28. La publication d'une œuvre appelait justification à la Renaissance. Une certaine conception utilitariste de l'écriture, qui remonte au moins à l'*Art poétique* d'Horace et à sa valorisation du *dulce utile* (*Ad Pisones*, v. 333-344), exigeait que l'ouvrage soit à la fois agréable et profitable pour qu'il mérite d'être diffusé.
27. Gaspar de Saillans, « EPISTRE LIMINAIRE, OU PROLOGUE de ce premier livre aux lecteurs et auditeurs », *Premier livre*, ouvr. cité, p. 31.
28. Gaspar de Saillans, « TROISIEME PARTIE DE CE PREMIER LIVRE PARLANT DES NOPCES desdits mariez, et d'autres lettres missives de joyeuseté : avec une remonstrance en fin, de la paix et concorde que lon doit garder en mariage, et les moyens pour la maintenir », *Premier livre*, ouvr. cité, p. 87-160.
29. Gaspar de Saillans, *Premier livre*, ouvr. cité, p. 152-153.

Ici encore, il insiste sur la sincérité de son propos, lieu commun incontournable du style familial, mais qui détonne un peu dans le contexte d'un discours sur le mariage où l'auteur, dans les règles de l'art, aurait dû s'effacer du propos et adopter un registre mieux assorti à sa hauteur. Outre ces nombreux commentaires personnels, l'argumentaire est émaillé de considérations morales, de proverbes, de citations des Écritures, de Cicéron, d'Ovide et de Sénèque. Le style employé par Saillans, caractérisé par la candeur et la souplesse, alourdi de nombreuses digressions, n'est pas si loin, au demeurant, du registre adopté quelques années plus tard par Montaigne dans ses *Essais*.

Il ne faut pas être dupe face à ce qui peut apparaître d'emblée comme contradictoire. Les tensions observées dans la forme du *Premier livre* s'expliquent et se résolvent lorsque l'on prend en considération les contraintes imposées à l'expression de soi à la Renaissance. Si pratiquement n'importe qui peut prétendre écrire un bréviaire moral, publier sa correspondance ou un livre de famille implique en revanche que l'on prenne des précautions particulières afin de gommer le caractère présomptueux de l'entreprise. Dans la perspective d'un ouvrage commémoratif, où il s'agit de léguer à la postérité un témoignage des circonstances et des valeurs qui ont informé une vie, la mise en recueil d'une correspondance familière, la consignation d'événements déterminants pour l'histoire familiale et l'ajout d'une profession de foi sur une question religieuse aussi fondamentale que le mariage, au terme d'une existence marquée par les troubles de la Réforme (dont son propre fils, rappelons-le, s'était fait l'apôtre³⁰), tous ces éléments, donc, participent d'une même visée: perpétuer le souvenir de ce que l'on a été. Certes, on est loin du récit autobiographique et Saillans n'est pas Rousseau, mais affirmer son individualité à la Renaissance implique d'abord et avant tout l'adhésion à des valeurs communes. Saillans aura beau multiplier les prétextes pour justifier son entreprise, il avoue néanmoins partager l'ambition humaniste de survivre à sa mort par ses écrits: «[...] car ce que j'en ay fait (bien que grossier) a esté pour ne finir ma caduque vie

30. Cependant que, autour de 1560, Gaspard de Saillans prenait la tête d'une troupe de 1 200 soldats pour lutter contre le désordre chaque jour plus pressant à Valence, son fils, alors régent de l'Université, embrasse la Réforme et compte désormais parmi ses plus ardents doctrinaires (voir M. de Boissieu, *Note bibliographique sur le Premier livre de Gaspar de Saillans*, Lyon, A. Rey, 1912, p. 9).

soubs silence en abolition de memoire de moy : au moins sans monstrier quelque mien œuvre fait par labeur de mon petit esprit, a fin de laisser en quelque endroit mon nom vivre apres ma vie corporelle³¹ ».

31. Gaspar de Saillans, « EPISTRE LIMINAIRE, OU PROLOGUE de ce premier livre aux lecteurs et auditeurs », *Premier livre*, ouvr. cité, p. 31.